

RETOUR VOLONTAIRE EN 2022

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations).

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers.

Plus d'info : www.retourvolontaire.be

Attention : compte tenu de la situation de pandémie de Covid 19, les retours sont plus difficiles à organiser pour certaines destinations.

1. Nombre de retours volontaires en 2022 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers*	Total 2022
Janvier	109	0	109
Février	170	1	171
Mars	140	3	143
Avril	301	2	303
Mai	238	1	239
Juin	275	3	278
Juillet	264	0	264
Août	265	1	266
Septembre	186	5	191
Octobre	185	1	186
Novembre	251	3	254
Décembre	269	0	269
Total	2653	20	2673

Evolution du nombre de retours volontaires*

2022: 2.673 (jan. – dec.)

2021: 1.965

2020: 1.847

2019: 2.426

2018: 2.994

2. Principales nationalités en 2022

Pays	Nombre de personnes
Brésil	641
Mongolie	363
Ukraine	198
Moldavie	192
Salvador	125
Géorgie	100

3. Profil des personnes en 2022

Catégorie	
Demandeurs d'asile	29%
Demandeurs d'asile déboutés	19%
Migrants en séjour irrégulier	52%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).